

	<h1 style="color: blue;">Fiche de poste</h1>	G.R.H. II - 2 Indice de version : Date d'application :
Gestion des Emplois et Compétences		Page : 1 / 3

FICHE DE POSTE

Cadre de santé soin de suite et de réadaptation

IDENTIFICATION DU POSTE :

SERVICE : UF 8441 et 8442

GRADE : Cadre de Santé

POSTE : Encadrant d'unité de soins et d'activités paramédicales

CODE REPERTOIRE DES METIERS : 05U20

DIPLOME REQUIS : - Diplôme Professionnel paramédical + Diplôme Cadre de Santé ou équivalent

CONNAISSANCES SOUHAITEES :

- Législation et réglementation professionnelle
- Expériences diversifiées,
- Dans les domaines liés à la spécialité du service et aux techniques de soins correspondantes

PRESENTATION DU SERVICE D'AFFECTATION :

Le service de soin de suite et de réadaptation fait partie du pôle de gériatrie. Il est composé de deux unités distinctes (SSR1 et SSR2) ; il est situé au 1er étage de l'Hôtel Dieu.

Il a une capacité d'accueil de 80 lits (37 lits au SSR 1 et 43 lits au SSR2). L'architecture de chaque unité est répartie en 3 zones distinctes, composées de chambres individuelles et de chambres doubles, dont 6 chambres à mobilité réduite au regard de la conception architecturale des locaux.

Ses missions ont pour objet de prévenir ou réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques, sociales, les limitations de capacités et de promouvoir la réadaptation du patient.

Le SSR accueille des personnes âgées de plus de 60 ans, issues principalement des hôpitaux de Chartres, notamment dans les suites d'une affection médicale aiguë ou d'une intervention chirurgicale. Il accueille les personnes âgées poly-pathologiques et à haut risque de dépendance physique et/ou psychologique, présentant ou non des troubles cognitifs.

L'hospitalisation est décidée suite à une décompensation de pathologie chronique, et/ou un problème de santé aigu, et/ou un problème de maintien à domicile difficile.

La discipline impose une collaboration étroite avec le service social et les structures d'aval et d'amont, afin d'accompagner de façon appropriée la sortie d'hospitalisation.

	<h1 style="color: blue;">Fiche de poste</h1>	G.R.H. II - 2 Indice de version : Date d'application :
Gestion des Emplois et Compétences		Page : 2 / 3

Composition de l'équipe :

- 2 médecins
- 1 cadre supérieur de santé
- 2 cadres de santé
- 11 IDE (5 au SSR1 et 6 au SSR2)
- 30 AS (14,40 au SSR1 et 15,60 au SSR2)
- 4,80 ASH (2 au SSR 1 et 2,80 au SSR2)
- 1,40 AMA (0,50 au SSR1 et 0,90 au SSR2)
- 1,80 kinésithérapeute (0,80 au SSR1 et 1 au SSR2)
- Un temps partiel diététicienne
- Un temps partiel pédicure
- Un temps partiel psychologue

DESCRIPTION DES ACTIVITES :

Organise l'activité paramédicale :

- Il collabore à l'élaboration du projet de service et veille à son déroulement
- Il s'assure de la mise en œuvre des méthodes et des outils de soins institutionnels
- Il s'assure et veille à une bonne répartition des tâches en fonction des compétences et des métiers
- Il facilite la coordination et la collaboration entre équipe soignante et équipe médicale
- Il est responsable de la bonne tenue du dossier de soins
- Il évalue et réajuste les actions entreprises.

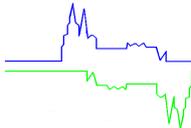
Anime l'équipe soignante pluridisciplinaire :

Elément moteur et fédérateur d'une équipe, le Cadre de Santé :

- Sollicite, consulte l'équipe afin de déterminer les besoins et les demandes
- Propose de nouvelles organisations de soins pérennes ou ponctuelles
- Met en place des outils d'information et veille à leur bonne utilisation
- Recherche et transmet l'information de façon objective et adaptée
- Veille à la qualité des conditions de travail au regard des contraintes et en fonction des moyens mis à disposition
- Participe au recrutement des membres de son équipe
- Évalue le personnel en entretien individuel au moyen des outils institutionnels en lien avec le Cadre Supérieur de Santé (CSDS)
- Met en œuvre les moyens nécessaires au développement des compétences et au maintien de celles-ci. Il identifie les besoins en formation. Il participe à l'élaboration des propositions et à leur priorisation en matière de formation continue, par le biais des entretiens de formation et transmet le plan de formation annuel au CSDS. Il est garant du réinvestissement des formations dans la prise en charge des patients
- Propose et organise des formations internes
- Anime des groupes de travail et réalise des réunions d'équipe
- Conduit des projets en lien direct avec l'encadrement supérieur et le chef de service.
- Est garant des valeurs soignantes et professionnelles

Gère les ressources, humaines et matérielles, de l'unité de soins :

- Il participe à la définition des besoins, aux essais, aux choix des matériels et équipements,
- Il organise les plannings en fonction des besoins, de l'activité et de la réglementation en vigueur,

 <p>Les Hôpitaux de Chartres</p>	<h1>Fiche de poste</h1>	<p>G.R.H. II - 2 Indice de version : Date d'application :</p>
<p>Gestion des Emplois et Compétences</p>		<p>Page : 3 / 3</p>

dans un souci d'équité et de compétences

- Il gère l'absentéisme en lien avec le CSDS et favorise le présentisme
- Il assure le suivi du tableau de bord RH de son service
- Il participe à l'évaluation des besoins prévisionnels en personnel
- Il gère le flux de patients interne et externe
- Il organise et met en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de l'activité de l'unité
- Il supervise les commandes, l'utilisation et le stockage des produits
- Il prévoit et commande le matériel adapté, s'assure du bon fonctionnement des procédures d'utilisation et de maintenance
- Il sensibilise le personnel au coût et à l'utilisation rationnelle du matériel et des produits,
- Il participe à une politique de prévention des risques.

Réalise des activités pédagogiques et favorise la transmission des savoirs :

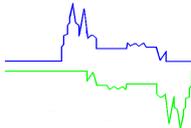
- Il organise l'accueil, l'encadrement et l'évaluation des étudiants et stagiaires, en lien avec l'IFSI et veille à la qualité de l'encadrement,
- Il accompagne les professionnels de santé et participe au développement de leur autonomie
- Il met en œuvre le parcours d'intégration des nouveaux arrivants,
- Il organise et accompagne l'acquisition des compétences générales et spécifiques au secteur d'activité,
- Il actualise ses connaissances au regard des évolutions des techniques et des métiers.

Coordonne les moyens internes et externes au service :

- Il établit et entretient des relations de travail avec l'ensemble des membres de l'équipe et tous les professionnels de santé intervenant dans l'unité,
- Il s'informe des réseaux de soins existants et s'inscrit dans leur démarche,
- Il met en place l'organisation de la prise en charge du patient de son arrivée jusqu'à son départ,
- Il s'assure de la bonne continuité des soins tant sur la plan interne à l'Etablissement, qu'avec les partenaires extérieurs,
- Il collabore avec les cadres du pôle et les cadres du territoire dans la gestion des flux de patients.

Veille à l'efficacité et la qualité des prestations délivrées aux patients :

- Il veille à l'application des bonnes pratiques professionnelles et à celle des prescriptions médicales,
- Il est responsable de la qualité des soins, de l'application des règles de sécurité, de l'hygiène générale de l'unité et du confort des patients et/ou des résidents,
- Il est l'interlocuteur privilégié des usagers et de leur entourage, dans la limite de son domaine de compétence,
- Il participe à l'évaluation des pratiques professionnelles en collaboration avec les référents qualité institutionnels.

 <p>Les Hôpitaux de Chartres</p>	<h1>Fiche de poste</h1>	<p style="text-align: right;">G.R.H. II - 2</p> <p>Indice de version : Date d'application :</p>
<p>Gestion des Emplois et Compétences</p>		<p>Page : 4 / 3</p>

MODALITES D'EXERCICE :

Lieu de travail : HÔPITAUX DE CHARTRES HOTEL DIEU **Horaires habituels :** amplitude horaire adaptée aux missions et au rythme de l'activité du service

	Horaires	Périodicité
GARDES	8h30 - 16h30 Samedi / Dimanche / Jours Fériés	A raison d'une par trimestre en moyenne
ASTREINTES	/	/
ALTERNANCE JOUR/NUIT	/	/

RELATIONS PROFESSIONNELLES :

- 1) **AU SEIN DU SERVICE :** L'ensemble de l'équipe soignante médicale et non médicale participant directement ou indirectement à la prise en charge des patients et leur entourage. Collaboration avec les cadres du pôle.
- 2) **AVEC D'AUTRES SERVICES :**
 - L'ensemble des services de l'Etablissement (soins, médicotechniques, logistique, techniques et administratifs),
 - IFSI-IFAS
- 3) **AVEC L'EXTERIEUR :**
 - Les hôpitaux du territoire d'Eure et Loir
 - Partenaires de santé extrahospitaliers afin de permettre la continuité des prestations : HAD, SSIAD, centres de convalescence, autres SSR, réseaux libérales
 - EHPAD de la région ou hors région
 - Instituts de formation
 - Fournisseurs externes, réseaux, tout autre prestataire de services,

MOYENS MIS A DISPOSITION :

- ✓ **EN EQUIPEMENTS DIVERS :** Poste bureautique équipé, DECT, Carte d'accès parking, véhicule sous condition de réservation auprès de l'établissement
- ✓ **FORMATIONS DIVERSES :** Accès à la formation continue liée au développement de la politique générale de l'Etablissement, ou bien spécifique au service.

ENVIRONNEMENT DU POSTE :

Ce poste de travail soumet l'agent quotidiennement à de multiples sollicitations, inhérentes à la nature même de l'activité, ce qui peut provoquer une pression psychologique.

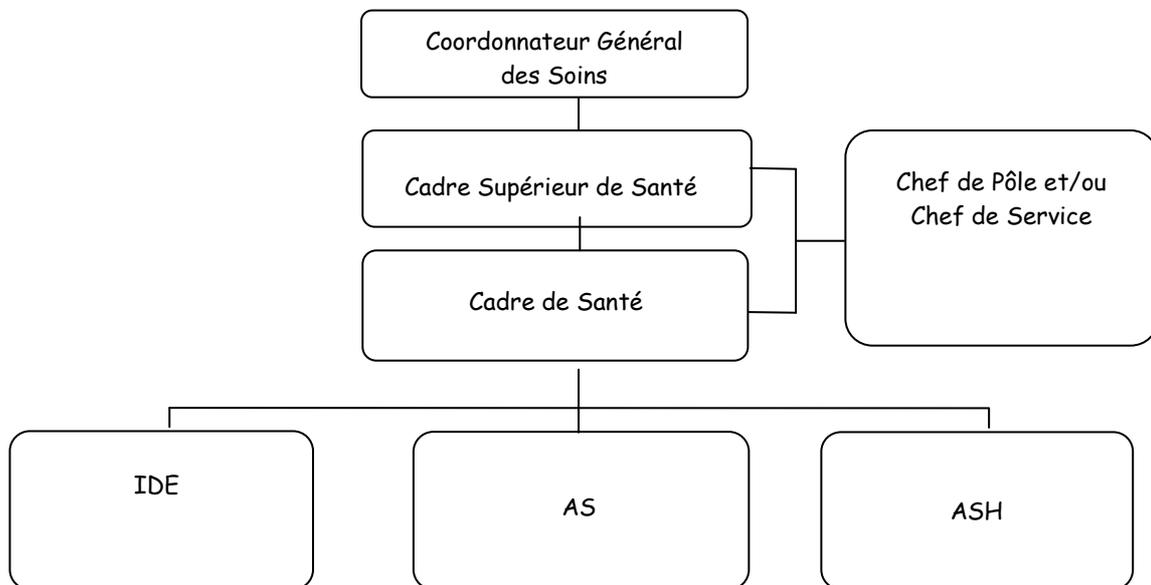
Compétences requises ou à développer :

- Connaissances en gériatrie et gérontologie.
- Compétences relationnelles : écoute, empathie, bienveillance
- Compétences en communication (gestion des conflits, concertation, négociation et pondération).
- Adapter son savoir-être et son mode de communication aux patients présentant des troubles cognitifs et du comportement.

 <p>Les Hôpitaux de Chartres</p>	<h1>Fiche de poste</h1>	<p style="text-align: right;">G.R.H. II - 2</p> <p>Indice de version : Date d'application :</p>
<p>Gestion des Emplois et Compétences</p>		<p>Page : 5 / 3</p>

- Coordonner de nombreux intervenants internes au service ou externes
- Valoriser les initiatives
- Etre réactif et force de propositions
- Etre bien positionné dans ses missions d'encadrement
- Etre volontaire et particulièrement engagé dans une dynamique de changement
- Accompagner les équipes dans la dynamique de changement
- Prioriser ses actions et adapter son organisation au contexte de soins.

POSITION DU POSTE DANS L'ORGANIGRAMME :



Rédaction	Vérification	Approbation
<p>Nom : Rozenn PERDIGON Cadre de santé Date : 25/06/2020</p>	<p>Nom : Véronique BIANCO Coordonnateur Général des Soins Date : 26/06/20</p>	<p>Nom : Véronique BIANCO / Julien GUILLAUME DSIRMT / DRH Date : 26/06/20</p>